

Société suisse des géomètres : rapport annuel du comité central sur l'activité de la société pendant l'année 1917-1918

Autor(en): **Mermoud, J. / Baumgartner, Th. / Allenspach, J.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizerische Geometer-Zeitung = Revue suisse des géomètres**

Band (Jahr): **16 (1918)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Société suisse des Géomètres.

Rapport annuel du Comité central sur l'activité de la Société pendant l'année 1917—1918.

(15 avril 1917 à 6 avril 1918.)

1° Généralités.

Ensuite de la guerre mondiale, la vie économique devient toujours plus difficile; la pénurie d'aliments et articles nécessaires se fait partout sentir, et l'énorme augmentation des prix justifie une élévation de ceux-ci, ainsi que des indemnités de renchérissement. Les mesures législatives, concernant le rationnement, réagissent d'autre part sur la tenue de ces prix. Ces circonstances influent défavorablement notre profession. L'arrêt des constructions oriente le géomètre du Registre foncier toujours plus vers les mensurations cadastrales, mais en application du principe: „Aucune mensuration sans au préalable remaniement parcellaire“ intervient une nouvelle branche d'activité. L'exécution de ce principe créera une étroite relation entre remaniements parcellaires et mensurations cadastrales, ainsi qu'une collaboration plus intime des géomètres aux travaux d'améliorations foncières. La rédaction de notre Journal et son développement futur devront être orientés en ce sens.

Nous adressons notre reconnaissance aux autorités fédérale et cantonale pour la bienveillance qu'elles ont montrée dans cette question.

2° Comité.

Nous avons à enregistrer, cette année, la retraite de notre dévoué président, Mr. Ehrensberger. La direction de la Société a été confiée au vice-président actuel, Mr. le conseiller national J. Mermoud.

J. Allenspach, de Goßau, a été élu nouveau membre du Comité central. Comme réviseurs des comptes fonctionnent les membres actuels Gendre, de Fribourg, Eberle, de Lucerne. Ensuite du décès de notre rédacteur, Mr. le professeur J. Stambach, le comité perd un fidèle conseiller.

3° Etat des membres.

La Société centrale comprend 411 membres, contre 413 l'année précédente; nous saluons en Mlle M. Winkler de Morat

notre première sociétaire féminine. Outre le décès de Mr. le professeur J. Stambach, la mort nous a enlevé J. Ruckstuhl, Oerlikon, A. Jaquet, Montreux, auxquels nous garderons un fidèle souvenir.

4° Assemblée et séances.

Après une interruption de deux ans une assemblée eut lieu le 24 juin à Olten avec une participation de 78 membres. A part les affaires ordinaires de la société et les élections, il fut adopté une extension des statuts, ainsi que le projet de taxation préparé par l'assemblée des délégués. A noter la conférence de notre président démissionnaire sur „Passé et avenir de la corporation des géomètres“. Les interpellations et motions présentées à l'assemblée générale ont été renvoyées au nouveau comité.

La 3^{me} assemblée ordinaire des délégués eut lieu le 29 avril à Olten. A la majorité, il fut décidé de tenir une assemblée générale, et conformément aux statuts de préparer l'ordre du jour, le Comité tint 5, le bureau 2 séances.

5° Journal.

La 15^{me} année (1917) comprend 316 pages d'impression, dont environ 27 % en langue française, contre 336 l'année précédente.

Le journal est expédié à :

411 sociétaires,

191 abonnements, en plus

15 gratuitement et à titre d'échange.

Total 617 exemplaires; le tirage est de 700 numéros, dont 20 pour les archives.

Le contrat avec l'imprimerie pour l'année 1918 a été renouvelé après une augmentation de la contribution et une réduction du nombre des pages.

Par la mort de notre regretté rédacteur, Mr. le professeur J. Stambach, notre journal a fait une perte sensible; l'éloge du défunt a paru dans le numéro de mars. Les affaires de la rédaction ont été confiées au Comité central, jusqu'au choix d'un rédacteur.

Des pourparlers ont eu lieu quant à la nouvelle rédaction et l'extension de notre organe. Les décisions, importantes pour

l'avenir de notre corporation, ne sont pas encore prises. Le comité formulera une proposition à la prochaine assemblée des délégués.

6^o Bibliothèque.

Comme bibliothécaire fonctionne Emil Lattmann, chef de section au bureau des mensurations de la ville de Zurich. Comparé à l'année 1917, il y a augmentation de périodiques.

La bibliothèque enregistre avec plaisir une augmentation de la part des membres.

7^o Taxation.

En exécution des décisions de la dernière assemblée générale, les formulaires pour rapport ont été établis en allemand et en français et envoyés aux sections pour être remis à leurs sociétaires. Les adjudicataires de mensurations à forfait sont invités à remplir consciencieusement ces formulaires, et après terminaison du travail les tenir à disposition de la Société. L'étude du règlement sur la taxation, prévu à l'art. 9 des statuts, a été confiée à une sous-commission du Comité central, laquelle a terminé ses travaux et présentera un projet à la prochaine assemblée des délégués.

8^o Personnel auxiliaire.

L'étude de cette question a été également remise à une sous-commission du Comité central.

9^o Pétition au Département fédéral de Justice et Police.

Le 30 novembre, le comité adressait au Département fédéral de Justice et Police un postulat traitant les questions suivantes : renchérissement de la vie, relations entre mensurations cadastrales et remaniements parcellaires, fixation des prix des mensurations, subvention au Journal des Géomètres. Ces divers points furent examinés dans une conférence entre une délégation du Comité central, le chef du Registre foncier fédéral et l'inspecteur des mensurations.

La réponse du département a été transmise aux sections ; celles-ci, jusqu'à présent, ne nous ont fait parvenir aucun développement. Le comité suivra à l'étude de ces diverses questions.

10^o Instructions sur les mensurations.

Le projet du Registre foncier fédéral, relatif à une révision des instructions a été soumis au comité, ainsi qu'aux sections.

L'Isle et Seebach, 6 avril 1918.

Pour le Comité
de la Société suisse des Géomètres,
Le président: *J. Mermoud*.
Le secrétaire: *Th. Baumgartner*.

Extrait des comptes de 1917.

1^o Recettes.

1 ^o Solde débiteur selon dernier compte	fr. 903.54
2 ^o Cotisations des membres 1917	„ 3898.35
3 ^o Entrées pour 1917	„ 125.—
4 ^o Recettes diverses et intérêts	„ 26.10
Total des recettes	<u>fr. 4952.99</u>

2^o Dépenses.

1 ^o Indemnité au bureau du comité	fr. 300.—
2 ^o Indemnités de séances au comité et délégations	„ 1287.15
3 ^o Taxation	„ 708.65
4 ^o Journal:	
a) Rédaction	fr. 800.—
Traductions	„ 100.—
Frais généraux	„ 31.25
	<u>fr. 931.25</u>
b) Imprimerie	„ 877.60
5 ^o Articles de bureau, imprimés, ports et divers	„ 308.20
6 ^o Journaux et contributions aux sociétés	„ 84.79
7 ^o Contribution à la section de Vaud	„ 96.—
Total des dépenses	<u>fr. 4593.64</u>

Total des recettes fr. 4952.99

Total des dépenses „ 4593.64

Bénéfice pour 1917 fr. 359.35

Compte de chèques n° IX 378	fr. 140. 65
Avoir en banque	„ 218. 70
	<u>fr. 359. 35</u>

3° Bilan.

Actif: Inventaire selon police	fr. 487. —
Cotisations arriérées pour 1917	„ 50. —
Solde débiteur au 31 décembre 1917	„ 359. 35
	<u>fr. 896. 35</u>
Total de l'actif	
Passif	„ —. —
Fortune nette du 31 décembre 1917	fr. 896. 35
Fortune nette du 31 décembre 1916	„ 1540. 54
Diminution de la fortune en 1917	<u>fr. 644. 19</u>

Gößau, le 25 mars 1918.

Le caissier: *J. Allenspach*.

Budget pour 1918. (Projet.)

A. Recettes.

1° Cotisations annuelles pour 1918	fr. 4000. —
2° Entrées pour 1918	„ 100. —
3° Cotisations arriérées	„ 50. —
4° Intérêts en capital et divers	„ 40. 65
5° Solde débiteur pour 1917	„ 359. 35
	<u>fr. 4550. —</u>

B. Dépenses.

1° Indemnité au bureau du comité	fr. 300. —
2° Indemnités de séances au comité et délégations	„ 1300. —
3° Taxation, compris imprimés	„ 700. —
4° Journal:	
a) Rédacteur et collaborateurs	fr. 1500. —
b) Honoraires aux collaborateurs occasionnels	„ 300. —
c) Indemnité à l'imprimerie	„ 600. —
d) Clichés et suppléments de pages	„ 500. —
e) Ports et frais généraux	„ 300. —
	<u>„ 3200. —</u>
Report fr. 4500. —	

	Report	fr. 4500. —
5 ^o Frais de bureau, imprimés, ports et divers	„	500. —
6 ^o Abonnements aux journaux	„	200. —
7 ^o Subventions aux sections	„	200. —
	Total des dépenses	fr. 6400. —
	Total des recettes	„ 4550. —
	Déficit présumé	fr. 1850. —

Recouvrement du déficit:

Cotisation extraordinaire pour 1918, 400 membres à fr. 5. —	„	2000. —
	Bénéfice présumé	fr. 150. —

Goßau, le 25 mars 1918.

Le caissier: *J. Allenspach.*

Protokoll der IV. ordentlichen Delegiertenversammlung des Schweizerischen Geometervereins

vom 4. Mai 1918 in Olten.

Den Vorsitz führt der Zentralpräsident, *J. Mermoud*, Nationalrat.
Anwesend sind 12 Delegierte, welche 8 Sektionen vertreten; nämlich die Herren Goßweiler und Baumgartner, *Zürich-Schaffhausen*; Blatter und Jul. Schmaßmann, *Bern*; Rüegg, *Waldstätte*; Schärer und H. Schmaßmann, *Aargau-Solothurn-Basel*; Allenspach, *ostschweizerischer Geometerverein*; Halter, *Graubünden*; Ansermet und Nicod, *Waadt*; Delacoste, *Wallis*. Die Sektionen *Freiburg, Tessin und Genf* haben ihr Nichterscheinen entschuldigt.

Ferner sind als Teilnehmer mit beratender Stimme zugegen: die Mitglieder des Zentralvorstandes; Herr Eberli, Rechnungsrevisor und Herr Merkelbach als Gast.

Die Versammlung wird nachmittags 2 Uhr mit einer kurzen Begrüßung durch den Zentralpräsidenten eröffnet.

1. Als *Schriftführer* amtet der Zentralsekretär, als *Stimmenzähler* werden die Herren Halter und Goßweiler bestimmt.

2. Das *Protokoll* der III. Delegiertenversammlung vom 29. April 1917 wird genehmigt.

Die Sektion Bern stellt den Antrag, die diesjährige *Haupt-*